

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

MICHELIN

(Eurolist)

Par courrier du 9 août 2007, la société Capital Research and Management Company - CRMC (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, California 90071-1406, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds qu'elle gère ou conseille, a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 août 2007, par suite d'une cession d'actions sur le marché, le seuil de 10% du capital de la société MICHELIN, et détenir 14 288 000 actions MICHELIN représentant autant de droits de vote, soit 9,93% du capital et 7,76% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 143 896 849 actions représentant 184 146 467 droits de vote.